CAP (Plumasserie)

SUJET D'ENTRAÎNEMENT NON OFFICIEL

Sujet rédigé par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour s'entraîner. Ce document n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale de session. Les entreprises, données et documents qu'il contient sont fictifs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://capplumasserie.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

PLUMASSERIE

ÉDITION 2026

UNITÉ FACULTATIVE : MOBILITÉ

Coefficient : 1 Durée : 2 heures

Le candidat s'appuie sur un support personnel réalisé à l'issue de la mobilité : dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou diaporama de 10 diapositives maximum.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Évaluation des compétences en structure d'accueil à l'étranger (8 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Présentation et entretien en France (12 points)	Dossier Questionnement

L'épreuve étant orale, aucune consigne officielle relative à l'usage de la calculatrice n'est indiquée pour cette unité.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

MODALITÉS RÉGLEMENTAIRES DE L'UNITÉ FACULTATIVE MOBILITÉ : STRUCTURE D'ACCUEIL PROFESSIONNELLE À L'ÉTRANGER, DÉTERMINÉE DANS LE CADRE DE LA MOBILITÉ DU CANDIDAT

L'unité facultative mobilité du CAP Plumasserie ne comporte pas d'épreuve écrite nationale ni de dossier technique fourni avec le sujet. Elle comprend une évaluation des compétences C1 et C3 à l'étranger, à l'issue de la période de mobilité, par un ou des représentants de la structure d'accueil au moyen d'une grille d'évaluation. Cette première partie est notée sur 8 points.

Au plus tard trois mois après le retour, le candidat passe en France un entretien de 20 minutes devant deux enseignants. Il présente pendant 10 minutes l'environnement professionnel rencontré et un élément culturel vécu ou observé, en s'appuyant sur son support personnel. L'entretien porte notamment sur les différences entre les pratiques professionnelles observées à l'étranger et celles de France. Cette seconde partie est notée sur 12 points.

Le support personnel est soit un dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, soit un diaporama de 10 diapositives maximum. Les éléments de l'évaluation sont ceux de l'expérience de mobilité du candidat : ils ne constituent pas des données communes fournies dans un sujet national.

PARTIE 1 : Évaluation des compétences en structure d'accueil à l'étranger (8 points)

C1 : Communiquer en contexte professionnel étranger. C3 : Réaliser partiellement une activité professionnelle sous contrôle.

Évaluation effectuée à l'étranger à l'issue de la période de mobilité par un ou des représentants de la structure d'accueil, au moyen d'une grille d'évaluation. Cette partie n'est pas un questionnaire écrit remis au candidat.

1.1 (4 points) Évaluer, à partir des situations professionnelles observées pendant la mobilité, la capacité du candidat à recueillir et présenter des informations, à comprendre les consignes et à communiquer par des moyens adaptés dans le contexte professionnel étranger.

1.2 (4 points) Évaluer, à partir de l'activité réalisée sous contrôle, la capacité du candidat à suivre les consignes, à identifier les opérations effectuées et à repérer et respecter les règles de sécurité applicables dans la structure d'accueil.

FormaV - document d'entraînement non officiel

PARTIE 2 : Présentation et entretien en France (12 points)

C2 : Caractériser le contexte professionnel étranger. C4 : Comparer des activités professionnelles. C5 : Se repérer dans un nouvel environnement. C6 : Identifier des caractéristiques culturelles.

Durée totale : 20 minutes devant deux enseignants. Le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son environnement professionnel de mobilité et un élément culturel vécu ou observé. Les 10 minutes suivantes sont consacrées à un échange avec les évaluateurs. L'évaluation prend appui sur le support personnel du candidat, dans les limites réglementaires indiquées dans les consignes générales.

2.1 (3 points) Présenter la structure d'accueil, son organisation, ses activités et ses règles de fonctionnement, en s'appuyant sur des éléments précis de l'expérience de mobilité.

2.2 (3 points) Comparer une activité professionnelle observée ou réalisée pendant la mobilité avec une activité similaire connue en France. Décrire les pratiques concernées et expliciter les différences constatées.

2.3 (2 points) Situer le lieu de la structure d'accueil et caractériser son environnement géographique à partir de l'expérience vécue pendant la mobilité.

2.4 (4 points) Présenter un élément culturel vécu ou observé dans le contexte d'accueil, puis relever et expliquer des ressemblances ou des différences avec le contexte français. Répondre aux questions des évaluateurs en justifiant les constats par des exemples issus de la mobilité.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.